



Rentrée Scoute,

Après avoir passé des camps fabuleux, nous espérons que les scouts sont en pleine forme pour commencer l'année en beauté.

Vous trouverez dans ce petit courrier de rentrée toutes les informations pratiques concernant les réunions, les cotisations, le week-end de passage,...

Voici déjà 75 ans qu'existe l'Unité scout de Hannut et la section baladin fête ses 20 bougies cette année. L'unité accueille les garçons de 6 à 17 ans, groupés par tranches d'âges et encadrés par de jeunes chefs âgés de 18 à 23 ans ayant à coeur l'épanouissement de leurs animés.

Les baladins sont des enfants nés en 2009, 2010 ou 2011 et en troisième maternelle.

Les louveteaux sont nés entre 2008 et 2005 inclus.

Les éclaireurs sont des jeunes nés de 2004 à 2001 inclus.

Et les pionniers sont nés en l'an 2000.

N'hésitez pas à visiter notre site <http://www.lesscoutshannut.org/>

L'Unité a son agenda qui vient s'intercaler dans l'agenda de chaque section. La section de votre enfant vous enverra son programme prochainement.

La journée de passage le samedi **17 septembre** de 9h00 à 17h00.

Cette activité est réservée aux membres de l'unité déjà inscrits l'an passé.

Tous les détails dans le prochain courrier ou sur notre site.

Journée des inscriptions le samedi **24 septembre** à 14h00 au collège.

Accueil des nouveaux et des anciens suivi d'une réunion jusqu'à 17h00.

Pour plus de facilité, nous vous invitons à renvoyer la fiche d'inscription et la fiche médicale que vous trouverez sur notre

site <http://www.lesscoutshannut.org/unité/inscriptions/> à

Féline evelyne.meurant@skynet.be .

Journée vente des calendriers le samedi **8 octobre**.

Relais sacré le **10 novembre**

Veillée de Noël le samedi **17 décembre**.

Notre fête d'unité le samedi **11 mars 2017**

Les détails des différentes activités vous seront envoyés par la suite.



Cotisations : petit guide pratique à l'usage des parents

Les Scouts et les GCB (Guides Catholiques de Belgique) offrent la possibilité de bénéficier de cotisations réduites aux familles ayant des enfants inscrits dans les 2 fédérations.

Attention, si vous avez des enfants inscrits au Patro, chez les Scouts Marins, à la FFE, ... cela ne vous concerne malheureusement pas !

Cotisation normale (55€) : pour un seul enfant inscrit dans un mouvement de jeunesse.

Cotisation couple (50€ par enfant) : pour 2 enfants d'une même famille et vivant sous le même toit inscrits dans un mouvement de jeunesse (Les Scouts ou les GCB).

Cotisation familiale (45€ par enfant) : pour 3 enfants ou plus d'une même famille et vivant sous le même toit inscrits dans un mouvement de jeunesse (Les Scouts ou les GCB).

Cotisation animateur (40€) : eh oui, les animateurs paient aussi leur cotisation !

N° de compte de l'Unité scout de Hannut : BE98-7320-2143-1593
À payer pour le 15 octobre au grand plus tard. Attention, merci de ne payer sur ce compte que pour votre (vos) enfant(s) membre(s) de l'unité scout de Hannut.

Sur le virement, mettre en communication les nom et prénom ainsi que la section fréquentée.

Si d'autres enfants sont inscrits dans une autre Unité scout ou guide, indiquez également leur prénom, le nom de l'Unité en question ainsi que le lieu.

En cas d'hésitation, prenez contact avec Féline. evelyne.meurant@skynet.be

Donner du temps, exercer **son talent, y mettre du cœur, voilà le programme** de tous les animateurs ! Mais sans votre confiance, il serait impossible à réaliser.

Au grand plaisir de vous rencontrer,

L'équipe d'Unité: Pinson, Okapi, Marcassin, Appaloosa, Féline, Galago, Mulot